

**Brouillon.** Cette proposition est visible uniquement par vous.

< Liste des propositions

# Pour une politique environnementale plus ambitieuse notamment sur la préservation de nos milieux aquatiques

Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques PACA, le 14

mars 2019 à 19:21

- Présentation

## **Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans le domaine de l'environnement ?**

Ce n'est pas UN problème concret qu'il est aujourd'hui le plus important à traiter en matière de protection de l'environnement mais bien un ENSEMBLE de problèmes concrets qui doivent être traités ENSEMBLE du fait notamment d'une interdépendance les uns par rapport les autres. Les 4 problèmes proposés sont concrets et importants mais ils ne sont pas seuls. Comme on parle de pollution de l'air, on pourrait parler aussi de pollution de l'eau, comme de pollution marine par exemple. Vous citez les dérèglements climatiques (crue, sécheresse) mais je crois qu'il faut parler avant tout de changement climatique car c'est bien le changement climatique actuel qui impacte notre environnement et nos vies. Les crues et les sécheresses sont des risques naturels intensifiés par le changement climatique MAIS AUSSI ET SURTOUT par nos activités anthropiques (ex. rien que sur le volet eau et milieux aquatiques : augmentation de tous types de prélèvements en eau, multiplication des barrages et microcentrales, gestion du risque inondation par digues, bétonnage des villes etc.).

## **Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses à ce problème ?**

Il faut avant tout avoir la VOLONTE de mener une POLITIQUE FORTE ET AMBITIEUSE sur le volet environnemental et climatique et ne pas se résoudre uniquement à passer des accords ou à mettre en oeuvre des Lois qui ne sont pas ou peu appliquées ou en contraction les unes avec les autres (cas par exemple de la loi pour la transition écologique qui va à l'encontre de la Loi LEMA de 2006) ou encore simplifiées. Au niveau de la préservation de nos milieux aquatiques par exemple, nous pensons que la priorité doit être donnée à une gestion économe et efficace de la ressource en eau et que l'eau doit rester un patrimoine de la nation commun ! Nous sommes donc contre une appropriation de l'eau par certains usagers (agriculture, hydroélectricité etc.). Il est également nécessaire d'avoir l'ambition de mettre les moyens techniques, financiers et humains nécessaires sur le sujet et de ne pas jouer du terme solidarité pour faire payer par certains l'ensemble des problématiques environnementales. C'est le cas là aussi de l'eau. Le principe pollueur-payeur, l'eau paie l'eau doit être conservé en l'état et non service à financer l'Office National de la Biodiversité ou encore des aides aux communes pour des catastrophes naturelles.

## **Diriez-vous que votre vie quotidienne est aujourd'hui touchée par le changement climatique ?**

Oui

## **Si oui, de quelle manière votre vie quotidienne est-elle touchée par le changement climatique ?**

Notre réseau est témoin tous les jours de l'impact du changement climatique sur nos cours d'eau et milieux aquatiques (perte de biodiversité, glissement typologique des peuplements en place, augmentation des espèces envahissantes exotiques, augmentation de la température des cours d'eau, augmentation de la durée et de l'intensité des étiages estivaux etc.) mais encore une fois ces modifications sont à relativiser aussi par rapport aux impacts anthropiques.

## **À titre personnel, pensez-vous pouvoir contribuer à protéger l'environnement ?**

Oui

## **Si oui, que faites-vous aujourd'hui pour protéger l'environnement et/ou que pourriez-vous faire ?**

Notre réseau préserve nos milieux aquatiques notamment en restaurant la continuité écologique et l'accès aux zones de refuges pour les espèces piscicoles notamment (cas des petits affluents de cours d'eau principaux, des adoux par exemple), en restaurant les habitats aquatiques, en préservant les milieux aquatiques...

## **Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à changer vos comportements comme par exemple mieux entretenir et régler votre chauffage, modifier votre manière de conduire ou renoncer à prendre votre véhicule pour de très petites distances ?**

Une meilleure sensibilisation de l'Etat aux bons gestes à adopter.

## **Par rapport à votre mode de chauffage actuel, pensez-vous qu'il existe des solutions alternatives plus écologiques ?**

Oui

## **Si oui, que faudrait-il faire pour vous convaincre ou vous aider à changer de mode de chauffage ?**

Aide financière d'investissement plus conséquente

## **Avez-vous pour vos déplacements quotidiens la possibilité de recourir à des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle comme les transports en commun, le covoiturage, l'auto-partage, le transport à la demande, le vélo, etc. ?**

Oui

## **Si oui, que faudrait-il faire pour vous convaincre ou vous aider à utiliser ces solutions alternatives ?**

Il faudrait améliorer l'offre de transports en commun et continuer à proposer davantage de zones de covoiturages, bien que le covoiturage soit réalisé dès que nous le pouvons.

## **Si non, quelles sont les solutions de mobilité alternatives que vous souhaiteriez pouvoir utiliser ?**

- Les transports en commun

- Le covoiturage

## **Et qui doit selon vous se charger de vous proposer ce type de solutions alternatives ?**

L'Etat, la Région et le Département.

## **Que pourrait faire la France pour faire partager ses choix en matière d'environnement au niveau européen et international ?**

Déjà avoir l'ambition d'une politique environnementale forte, ce qui ne semble aujourd'hui pas être le cas vu notamment le recul de notre Président sur le sujet du glyphosate, pour n'en citer qu'un.

## **Y a-t-il d'autres points sur la transition écologique sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?**

Oui. Lors des élections présidentielles, Monsieur MACRON avait eu l'obligeance de répondre aux questions posés par les 1,5 Millions de pêcheurs en France et plus de 68 000 dans notre région Provence Alpes Côte d'Azur. Dans son courrier, il souhaitait notamment mener une politique agricole respectueuse de la ressource en eau, en assurant notamment des mesures d'accompagnement pour que les agriculteurs acceptent les contraintes grâce à des compensations réelles. Nous ne savons pas si les agriculteurs sont mieux aidés sous sa Présidence, par contre, ce que nous constatons c'est qu'il n'y a pas d'amélioration sur le changement de modes de productions agricoles, sur la modernisation des réseaux d'irrigation (si certains ont fait des efforts réels d'économies d'eau, force est de constater que ces efforts n'ont pas été partagés par tous et que certains ont recours à des solutions plus simples comme une augmentation des prélèvements d'eau et des demandes de dérogations en période de crise sécheresse, ou encore une demande de mise en place de retenues collinaires de plus en plus marquée et soutenue dans notre région Provence Alpes Côte d'Azur). C'est sans compter encore sur le recul de notre Président sur le retrait du glyphosate alors que dans le courrier qu'il nous avait adressé il avait l'intention d'être "très volontariste sur la réduction drastique de l'utilisation des pesticides dont certains (ET DE NOMBREUSES ETUDES ONT POURTANT PROUVE QUE C'ETAIT LE CAS DU GLYPHOSATE) ont des conséquences dramatiques pour la santé publique et pour la faune aquatique. Nous sommes donc en mesure de nous questionner sur la réelle préoccupation de notre Président sur ces deux sujets capitaux. Dans son courrier également, notre Président souhaitait mener une transition énergétique qui devait être portée de manière privilégiée sur "l'existant, la réhabilitation et l'optimisation tout en prenant en compte l'impact réel sur les équilibres naturels". Pourtant depuis la Loi sur la transition énergétique a introduit des dérogations en Liste 2 des cours d'eau envers les moulins produisant de l'hydroélectricité par exemple, ceux-ci n'étant plus obligés de restaurer la continuité écologique ! De la même manière, des simplifications de lois permettent une multiplication des projets de microcentrales en région Provence Alpes Côte d'Azur et ce, sans consultation publique préalable alors que là aussi notre Président en faisait un point central de sa future politique et sans réelle mesure de l'impact sur les milieux aquatiques également. Notre Président attendait que nous soyons aussi "avant-gardistes et pas dans la situation caricaturale qui est la nôtre aujourd'hui avec des retards considérables dans tous les domaines d'application de la directive cadre européenne". Pour autant, avons-nous vu des progrès depuis son arrivée à la Présidence sur ce sujet ? Pas à notre connaissance. Enfin, le statut du bénévole associatif devait être "mis en chantier absolument" selon notre Président au moment des élections. Malheureusement, là encore, rien n'a été fait depuis.

1 abonné

Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques  
PACA  
0 contribution